

L'Île du Prince-Édouard produit des porcs Yorkshire d'excellente qualité. Lors de l'exposition de Charlottetown cette année, nous avons eu les services d'un juge excellent que nous avait envoyé la province de Saskatchewan. La qualité de nos porcs l'a si bien impressionné qu'il en a acquis trois wagonnées pour les ramener dans sa province. Si le sénateur de Blaine-Lake (l'honorable M. Horner) nous renseignait à cet égard, je crois qu'il s'avouerait propriétaire de quelques-uns de ces porcs. Les producteurs de porcs de ma province doivent se procurer leurs provendes de la Saskatchewan. Ils élèvent leurs animaux et les vendent ensuite à cette même province. La Saskatchewan tente maintenant de rivaliser avec nous en se portant acquéreur de porcs qui seront nourris chez elle. Au printemps dernier, après les inondations du Manitoba, les cultivateurs de l'Île du Prince-Édouard se sont concertés et ont expédié une cargaison de pourceaux aux cultivateurs des environs de Winnipeg.

**L'honorable M. Haig:** Très bien!

**L'honorable M. Barbour:** Nos cultivateurs ont fourni les pourceaux, et les marchands de provendes ont fourni la nourriture nécessaire durant le trajet jusqu'aux régions inondées. J'ose croire que les personnes qui ont reçu ces porcs en ont été satisfaites.

Les plus belles plages de l'Amérique du Nord se trouvent sur la rive nord de l'Île du Prince-Édouard. Quelques-uns de nos sénateurs ont visité ces plages et il nous fait plaisir évidemment d'y recevoir chaque année le très aimable greffier du Sénat. Je ne mentionnerai pas toutes les vicissitudes qu'il a éprouvées en cherchant à se faire transporter de Borden à Pictou, Nouvelle-Écosse, après avoir été convoqué à la présente session du Parlement. Je sais toutefois qu'il en a perdu beaucoup de sommeil.

L'Île du Prince-Édouard n'a pas tiré de grands avantages de la confédération. A l'époque, nos tailleurs confectionnaient nos complets et l'on trouvait sur l'île des ébénistes, des cordonniers et des charrons tous actifs dans leurs métiers. En 1881, notre population se chiffrait à 108,891 et en 1891, elle avait atteint le chiffre de 109,078. Aujourd'hui, l'île ne compte que 94,000 habitants. Nonobstant le taux de la natalité, deux autres provinces seulement accusent une diminution plus considérable de la population. La plupart de nos enfants sont élevés sur des fermes où ils apprennent à travailler, ne serait-ce qu'à cultiver la terre. Ils travaillent et fréquentent l'école; aussi comptent-ils que peu de jeunes délinquants.

Toutefois, nos fermes sont incapables de les absorber tous et presque tous nos diplômés d'universités nous quittent pour s'établir en Ontario et dans d'autres provinces.

Il y a quelque temps, j'ai demandé à mon compagnon de bureau, le sénateur de Montague (l'honorable M. Grant) où sa famille s'était dispersée. Il m'a appris que deux de ses fils sont médecins à Summerside et que deux filles, dont l'une est religieuse, demeurent à Charlottetown. Deux autres de ses fils exercent la médecine à Saint-Jean tandis que trois de ses filles sont infirmières à Montréal. Deux jeunes fils enfin poursuivent leurs études à l'université de Montréal, l'une de ses filles demeure aux États-Unis et l'autre à Windsor. Les honorables sénateurs conviendront qu'il est bien triste de voir une province instruire ses enfants à grands frais pour ensuite perdre leurs services dès qu'ils obtiennent leurs grades. A ma connaissance, il n'y a pas de communistes dans l'Île du Prince-Édouard et nos jeunes gens se révèlent de bons citoyens là où ils s'établissent.

Je remercie les honorables sénateurs de m'avoir écouté si patiemment.

**Des voix:** Très bien!

**L'honorable M. Haig:** Honorables sénateurs, je propose le renvoi du débat à une séance ultérieure. Je serai disposé à prendre la parole mardi prochain. Je dois signaler qu'il sera assez difficile de poursuivre le présent débat, car nous avons déjà étudié la moitié du discours du trône. On m'avise que les mesures législatives proposées par le gouvernement relativement à la guerre en Corée ainsi qu'au programme militaire en général seront bientôt déposées à l'autre endroit. J'aurai donc, avec mes collègues, l'occasion de les étudier. Comme le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) en a informé le Sénat, les membres de l'autre endroit doivent siéger demain, samedi et lundi. Si, après cela, j'ignore encore ce que comportent les mesures législatives proposées, je n'en saurai jamais rien assurément!

**L'honorable M. Farris:** Vous pourrez leur donner des directives.

**L'honorable M. Haig:** Je n'y manquerai pas. (*Exclamations*). J'ai voulu signifier au Sénat que mon discours serait très bref.

**L'honorable M. King:** Bravo!

**L'honorable M. Haig:** Mon collègue de Kootenay-Est (l'honorable M. King) vient de crier: bravo! Je suis tout à fait de son avis.

Avec le leader, je prie les sénateurs qui désirent participer au débat de se tenir prêts à prendre la parole. Si je ne suis pas prêt moi-même, je céderai volontiers le pas à un